

4 novembre 2008

08.398

### **Question Bertrand Nussbaumer**

#### **Lignes régionales de transport**

Si nos renseignements sont exacts, les CFF ont dénoncé de manière prématurée le contrat qui les liait avec le BLS concernant la desserte des lignes régionales au départ de Neuchâtel, avec effet au 14 décembre prochain.

Afin de permettre la conduite des premiers trains du matin, les mécaniciens du BLS seraient conduits avec des véhicules privés ou des taxis de Neuchâtel à Berne. De même, les mécaniciens des CFF seraient conduits également par la route de Bienne à Neuchâtel. Ces mêmes déplacements en sens inverse devront être prévus en fin de soirée.

Outre ce trafic supplémentaire, nous pouvons craindre que cette mesure conduite à terme à une forte réduction des mécaniciens rattachés au Dépôt de Neuchâtel, voire à la fermeture de ce dépôt qui fournit actuellement 43 emplois qualifiés à la région.

Le Conseil d'Etat a-t-il été informé, voire est-il impliqué dans cette décision, dans la mesure où il est engagé financièrement dans l'exploitation des lignes régionales?

Qu'a-t-il fait ou que compte-t-il faire pour préserver ces emplois à Neuchâtel?